



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile - Rue Galilée 59760 GRANDE-SYNTHE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
47 avenue Clémenceau
BP 40055
62967 Longuenesse

Association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs

Parc d'activités de l'Etoile - Rue Galilée 59760 GRANDE-SYNTHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Unapei Dunkerque - Les Papillons Blancs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Longuenesse, le 3 juin 2025

KPMG SA



José Denisselle

Associé

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, ...	361 085,03	308 312,06	52 772,97	114 416,79
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 248 056,46	560 520,35	1 687 536,11	1 706 478,84
Constructions	49 368 046,62	28 616 137,19	20 751 909,43	18 042 658,42
Installations technique, matériel et outil. indus.	10 919 364,95	8 683 492,41	2 235 872,54	1 858 582,44
Autres immobilisations corporelles	10 104 498,64	7 334 493,69	2 770 004,95	2 775 954,96
Immobilisations corporelles en cours	3 889 115,19		3 889 115,19	3 067 299,59
Avances et acomptes	13 100,00		13 100,00	14 080,49
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	76 375,00		76 375,00	76 375,00
Autres titres immobilisés	5 363 020,97	68 654,68	5 294 366,29	5 258 030,33
Prets	70 489,93		70 489,93	59 343,67
Autres	19 722,79		19 722,79	27 708,89
Total (I)	82 432 875,58	45 571 610,38	36 861 265,20	33 000 929,42
Comptes de liaison (1)				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	271 318,79	4 575,50	266 743,29	278 245,71
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Stock de produits et de marchandises	49 394,75		49 394,75	63 123,02
Autres stocks				
Fournisseurs débiteurs	2 930,64		2 930,64	17 621,80
dont avances et acomptes versés sur commandes	1 012,43		1 012,43	11 099,69
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	4 096 997,94	49 871,18	4 047 126,76	3 454 234,53
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 948 380,45		4 948 380,45	3 812 123,27
Valeurs mobilières de placement	13 665 299,61		13 665 299,61	13 642 219,21
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 962 153,77		1 962 153,77	3 143 620,20
Charges constatées d'avance	113 406,19		113 406,19	82 363,49
Total (III)	25 109 882,14	54 446,68	25 055 435,46	24 493 551,23
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total (IV)				

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)				
Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V)				
Total (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Total (VI)				
Ecart de conversion Actif (VII)				
Total (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI+VII)	107 542 757,72	45 626 057,06	61 916 700,66	57 494 480,65

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements ou services concernés
(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
(3) Dont créances mentionnées à l'article R314-96 du CASF

(1) Détail des comptes de liaison annexé		
(2) Dont à moins d'un an :	8 344 200,88	6 607 908,94
(2) Dont à plus d'un an :	701 177,51	743 385,98
(3) Dont créances art97 décret 2003-1010	644 518,10	644 518,10

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 707 886,25	1 707 886,25
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de reevaluation	1 511 991,02	1 511 991,02
	dont écarts de reeval. sur bien avec droit reprise		
	Réserves		
	réserves statutaires ou contractuelles		
	réserves pour projet de l'entité		
	Autres (hors réserves ESMS sous gestion contrôlée)	832 991,49	579 004,49
	Excédents et réserves affectés à l'investissement	8 944 544,72	8 525 908,22
	Réserves de compensation des déficits	1 652 647,10	1 441 933,44
	Réserves de compensation des charges amortissement	2 254 829,29	1 615 064,73
	Excédents affectés à couverture du besoin en FDR		
	Autres réserves (des ESMS sous gestion contrôlée)		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau hors activités SMS		
	Report à nouveau activités SMS non contrôlée	680 232,81	783 445,34
	Report à nouveau activités SMS ss gest ctrlée	354 778,65	388 722,93
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-77 589,95	-77 589,95
	Charges des activités SMS prise en compte différée	-70 267,00	-70 267,00
	Excédent ou déficit de l'exercice		
	Résultat hors activités SMS	248 606,12	253 987,11
	Résultat activités SMS non contrôlée	2 219 501,38	199 410,67
	Résultat activités SMS ss gest contrôlée	2 182 654,04	1 097 634,23
	Situation nette (sous total)		
	Fond propres consommable		
	Subventions d'investissement	1 136 067,41	908 476,65
	Provisions règl. pour couverture du besoin en FDR	27 147,21	27 147,21
	Provisions règl. relatives aux immobilisations		
	Provisions règl. relatives aux autres élém. actif		
	Amortissements dérogatoires		
	Autres provisions réglementées	2 115 213,93	2 047 217,82
	Droits de l'affectant ou du remettant		
	Total (I)	25 721 234,47	20 939 973,16
	Compte de liaison		
	Total (II)		
	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs et donations		
	Fonds dédiés	8 988 792,96	9 250 710,82
	Total (III)	8 988 792,96	9 250 710,82
	PROVISIONS		
	Provisions pour risques	1 961 350,49	2 341 758,64
	Provisions pour charges	4 816 406,94	4 923 229,69
	Total (IV)	6 777 757,43	7 264 988,33

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

	Libellé		Net	Net A-1
	Dettes			
	Emprunts obligataires et assimilés (titres assoc.)			
	Emprunts et dettes auprès des etb. de credit (2)		9 338 570,96	10 091 098,04
	Emprunts et dettes financières diverses (3)			
	Avances et acomptes reçus sur comm. en cours		206,72	114 844,14
	Redevables créditeurs		3 378,34	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		2 253 020,59	2 036 211,03
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		6 403 965,43	6 289 563,30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 270 319,66	591 457,14
	Autres dettes (5)		1 086 480,55	900 832,47
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		72 973,55	14 802,22
	Total (V)		20 428 915,80	20 038 808,34
	Ecart de conversion Passif (VI)			
	Total (VI)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI)		61 916 700,66	57 494 480,65

(1) Dont comptes 1201 et 1291 res /cont tiers fin	4 650 761,54	1 551 032,01
(2) Dont concours bancaires et soldes cr banques		
(3) En particulier : caut versées par res. entrée		
(4) Dont à plus d'un an		
(4) Dont à moins d'un an	2 253 020,59	2 036 211,03
(5) Dont fonds majeurs protégés et tutelles :		
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1205		
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1295		

(1) dont compte 1201 résultats sous contrôle de tiers financeurs

et dont compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrées dans l'établissement

(4) dont à plus d'un an

dont à moins d'un an

(6) Dont fonds des majeurs protégés

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	17 780,00	12 861,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 608 537,66	2 671 566,46
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives actives sms	2 608 537,66	2 671 566,46
Ventes de prestations de service	4 018 712,31	3 706 292,16
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives activités sms	4 018 712,31	3 706 292,16
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	49 321 112,13	47 466 689,40
dont contributions financ. des autorités de tarif.	41 515 061,97	39 952 061,97
Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable		
Ressources liées a la générosité du public	1 211,00	
Dons manuels		
Mecenats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort, dépréc, prov, trans de charges	1 701 325,62	768 352,07
Utilisations des fonds dédiés	680 384,67	680 182,32
Autres produits	1 415 038,49	948 473,16
Total I	59 764 101,88	56 254 416,57
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	6 752,59	7 192,23
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	9 833 590,30	9 042 041,94
Aides financières	151 898,04	151 898,04
Impôts, taxes et versements assimilés	2 536 520,92	2 644 383,48
Salaires et traitements	30 144 573,93	28 622 263,40
Charges sociales	11 123 324,46	10 508 807,79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 272 267,75	2 231 994,91
Dotations aux provisions	755 235,36	1 027 310,86
Reports en fonds dédiés	419 416,82	548 621,12
Autres charges	966 697,27	66 064,58
Total II	58 210 277,44	54 850 578,35
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	1 553 824,44	1 403 838,22
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres val mobilières et créances actif immobili		
Autres Intérêts et produits assimilés	222 760,00	273 187,18
Reprises sur prov, dépréc et tranferts de charge		35 222,81
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions val mobil. de placement	323 111,24	223 305,05
Total III	545 871,24	531 715,04
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, aux dépréc et aux provisions		31 650,22
Intérêts et charges assimilées	179 065,73	183 256,81

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2024 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions val mobil. de placemnt		
Total IV	179 065,73	214 907,03
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	366 805,51	316 808,01
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	1 920 629,95	1 720 646,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	5 283 497,20	12 933,88
Sur opération en capital	296 058,54	266 353,98
Reprises sur prov, dépréc et transferts de charges	1 060,15	25 623,85
Total V	5 580 615,89	304 911,71
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	2 411 905,32	23 801,01
Sur opération en capital	30 037,22	78 860,91
Dotations aux amort, aux dépréc et aux provisions	570 013,76	513 094,01
Total VI	3 011 956,30	615 755,93
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 568 659,59	-310 844,22
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 617,00	19 225,00
Total des produits (I + III + V)	65 890 589,01	57 091 043,32
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	61 404 916,47	55 700 466,31
EXCEDENT OU DEFICIT	4 485 672,54	1 390 577,01
dont Résultat hors activités SMS	248 606,12	253 987,11
dont Résultat activités SMS non contrôlée	2 219 501,38	199 410,67
dont Résultat activités SMS ss gest contrôlée	2 017 565,04	937 179,23
Incorporation du résultat antérieur	165 089,00	160 455,00
RESULTAT AU BILAN	4 650 761,54	1 551 032,01
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Préstation en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises a disposition gratuite de biens		
Préstations en nature		
Personnel bénévole		
Total		